

26/03/2018



AVIS DE L'AUTORITE DES SERVICES ET MARCHES FINANCIERS PUBLIE EN APPLICATION DE L'ARTICLE 78 DE LA LOI DU 21 NOVEMBRE 2017

La cotation de l'instrument financier Tinc, ISIN BE0974282148, reprendra sur Euronext Brussels le 26/03/2018 à 13:30 CET.

Source URL: <https://www.fsma.be/fr/news/communique-de-presse-relatif-la-reouverture-de-la-cotation-de-tinc>